

Rôle du C.H.S.C.T. dans l'emploi des travailleurs handicapés

Objectifs de la formation

- Promouvoir en tant que C.H.S.C.T. la politique d'emploi des travailleurs handicapés :
 - Connaître le handicap, son cadre légal et les pistes d'actions possibles
 - Identifier le rôle du C.H.S.C.T. en jouant les synergies avec les autres acteurs opérationnels
 - Appréhender la démarche de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (R.Q.T.H.)

Contenu de la formation

- Le handicap : un peu d'histoire, les concepts, les pathologies, les représentations
- Les réalités de l'emploi des travailleurs handicapés : les textes en vigueur, quelques chiffres
- Les spécificités du handicap
- Les attributions légales données aux instances représentatives du personnel
- Les acteurs opérationnels en lien avec le C.H.S.C.T.
- L'accompagnement d'un travailleur handicapé dans sa démarche de R.Q.T.H.

Principes d'animation

- 1 **groupe de participants** de 6 à 10 personnes permettant la dynamique de groupe
- 1 **consultant expert** de l'animation de modules de formation sur l'emploi des travailleurs handicapés et de l'animation des Instances Représentatives du Personnel
- 1 **alternance de méthodes pédagogiques** : apports théoriques, exercices de mise en situation, ateliers de réflexion

Durée de la formation

- 1 journée

Public visé

- Référent handicap, responsable ressources humaines, membres du C.H.S.C.T.

Pré-requis

- Aucun

Pour avoir des contenus de formation plus détaillés et adaptés à vos besoins, merci de contacter Stéphane Roose au 06 21 82 61 84 ou à l'adresse mail suivante : s.roose@jlo-conseil.com